



#### Sommaire:

Page 1 - Courriers clubs, résultats sanctions administratives et sportives

Page 2 - Autorisations

Page 3 - Listes des joueurs de clubs à équipes multiples et foot à 7/8 en +45 ans

Page 4 - Commission de discipline

Page 5 - Commission d'Appel Régional

Page 6 à 8 - Brevet fédéral de football

Page 9 et 10 - Joueurs suspendus

#### COMITÉ DES HAUTS-DE-SEINE

161 RUE DES RENOUILLERS – 92700 COLOMBES TÈL : 01.47.21.52.14 – Email : foot@fsgt92.org

Bulletin n° 2 du 14 novembre 2023

## Courrier des Clubs

Arbitre 93 – 4 novembre 2023

Rapport d'arbitrage pour le match CM Aubervilliers C / Club 92 CMCAS

Rapport transmis au collectif de Discipline

Club 92 CMCAS – 4 novembre 2023

Rapport du joueur Club 92 CMCAS pour le match CM Aubervilliers C / Club 92 CMCAS

Rapport transmis au collectif de Discipline

# Résultats enregistrés

SM VETERAN A - Journée n°3 - samedi 04 novembre 2023			
ASCO RUEIL B	CM AUBERVILLIERS D	1 - 5	
FC ZARSA B	CM AUBERVILLIERS E	10 - 0	
CM AUBERVILLIERS C	CLUB 92 CMCAS	3 - 7	
TANES CHILE FC	ES CHEMINOTS COLOMBES B	3 - 5	
ASC PANTIN A	AS MALGACHE B	2 - 2	

## Sanctions administratives

Équipes	Date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
ES CHEMINOTS COLOMBES B	04/11/2023	Non saisie du résultat sur Internet (2 UA)	2

# Sanctions sportives

CLUBS	DATE	JOUEURS	LICENCE N°	С	UP
CLUB 92 CMCAS	04/11/2023	NAAK Abderezak	262770	J	1
ASC PANTIN A	04/11/2023	CAMARA Brahima	406043	J	1
AS MALGACHE B	04/11/2023	RAZAFINDRAZAKA Jacquelin	182516	J	1
TITANES CHILE FC	04/11/2023	CAMUS TOLEDO Andres Guillermo	280286	J	1
ES CHEMINOTS COLOMBES B	04/11/2023	NEOCEL David	202239	J	1
TITANES CHILE FC	04/11/2023	MELO Christian	218278	J	1
CM AUBERVILLIERS C	04/11/2023	OUSSADI Djamel	55940	J	1
CLUB 92 CMCAS	04/11/2023	NAAK Abderezak	262770	R	5



# Autorisations

JOUEURS	CLUB D'APPARTENANCE	AUTORISATION A	LICENCE N°	A DATER
ALMEIDA Yannick	LA TEAM 2018	UA SOCIETE GENERALE A	187302	21/09/2023
BOUKHARI Hocine	CLUB 92 CMCAS	FUTBOL TOTAL	205182	02/11/2023
CASTRO PEREA Luis Alberto	AS CALI	LDU	192791	29/09/2023
CHARA Mohamed	LA TEAM 2018	UA SOCIETE GENERALE A	187296	19/09/2023
CHERRAR Rayan	AS REGGINA CALCIO	US IVRY JJ ROUSSEAU	289126	28/09/2023
COIGNET Nicolas	AS CENTRE NATIONAL OPHTALMOLOGIE 15 20	RAFALE OC	243886	10/10/2023
CORRALES BECERRA Yeison Alonso	AS CALI	LDU	238999	06/10/2023
D'EAU Alan	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	183597	10/10/2023
DJEBRE Guy-Michel	LA TEAM 2018	UA SOCIETE GENERALE A	237817	05/10/2023
GAJARDO Remy	CS SALVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	218287	29/09/2023
GHEDDOUCHE Dgemaa	AS ESTORIL	FC VITRY 94	210544	02/11/2023
GILLET Rudy	AS REGGINA CALCIO	US IVRY JJ ROUSSEAU	217306	20/09/2023
HANDOURA Salem	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	236785	10/10/2023
HAUDUROY NOGUE Eglantine	US PARIS XI	FIRE TEAM	382641	09/10/2023
HULOT Mathieu	OLYMPIQUE DE PARIS	LES GARS DU XV	191093	26/09/2023
JUNG Annabelle	LES CLIMATISEUR.EUSES	FIRE TEAM	192045	30/10/2023
KERROS Arthur	AS DES FOOT. BI-JAMBISTES	LES GARS DU XV	195354	22/09/2023
LAMOTHE Gaëtan	PARIS PANTIN FC	AS FURIA D ALLERAY	231578	13/09/2023
LAMVU-GARCIA Norman	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	238022	19/09/2023
LIHAU Jonathan	PTV FOOTBALL CLUB	USMT CRETEIL ST-MAUR	186982	18/09/2023
LOPES Daniel	MEUTE FC	USJTO CHOISY	218176	06/10/2023
MELO Christian	CS SALVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	218278	06/10/2023
MEUNIER Thomas	HAVANA FC	NOYAU DUR FC	193545	03/11/2023
MILLION Sebastien	CS SALVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	320864	29/09/2023
MUTEL Robin	FC MITARD	ASA RIGONDES	236419	19/10/2023
NGUY Anthony	AS CARTE CHANCE	ASA RIGONDES	209207	21/09/2023
OTMANI Nabil	AS ESTORIL	FC VITRY 94	210346	02/11/2023
PINEAU Guillaume	SONCA FOOTBALL CLUB	CS SALVADOR ALLENDE	189664	29/09/2023
TMIMI Sarah	FIRE TEAM FOOTBALL CLUB	US PARIS XI	385907	23/10/2023
VERUT Theo	AS DES FOOT. BI-JAMBISTES	LES GARS DU XV	195361	22/09/2023
CHARA Mohamed	LA TEAM 2018	UA SOCIETE GENERALE A	187296	19/09/2023



# Listes des joueurs de clubs à équipes multiples

CLUB	ÉQUIPES	DATE DE RÉCEPTION	COMMENTAIRE
ASCO RUEIL	A et B	03/11/2023	
FC ZARSA	A et B	08/11/2023	Via FSGT 75
ASC PANTIN	A et B	13/11/2023	
AS MALGACHE	A, B et C	14/11/2023	
CM AUBERVILLIERS	A, B, C, D et E		
SAI AIT ISSAD	Sénior et Vétéran		

# Foot à 7/8 en +45 ans

La 3ème journée de compétition a eu lieu dimanche dernier, 4 équipes étaient engagées.

Les matchs se tiennent tous les 15 jours au Stade Olympique Yves du Manoir à Colombes (09h30 à 11h30) sur les 2 moitiés d'un même terrain.

NB. Un autre terrain est aussi mis à disposition par le Comité 92 aux mêmes dates, au Parc des Sports de la Grenouillère à Antony (10h00 à 12h00).

Sont qualifiés pour la compétition, tous les licenciés (et autorisations) de +45 ans et 3 joueurs entre 42 et 45 ans.

#### Pourquoi le foot +45?

- 1. Donner du temps de jeu à vos « joueurs +33 » qui en manquent (et qui ont l'âge bien sûr)
- 2. Fidéliser plus longuement vos joueurs en leur proposant un football adapté à leur niveau
- 3. Faire revenir les anciens qui ont arrêté et qui attendaient cette formule pour rechausser les crampons
- 4. Et intégrer des amis de votre Club intéressés par cette nouvelle formule.

Si la formule vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le Comité 92 pour plus de précisions.



#### AS NOOR B / AS FNI du 2 octobre 2023

DOSSIER N° 92/2324-001

Instruction du dossier: Luis ANTUNES, Imed CHOK, Nordine GHARAFI

Secrétariat : Enji BACARI

Pièces du dossier : Rapport du dirigeant de l'AS FNI, ALLAK Bachir- Rapport du dirigeant de AS NOOR B, Alexandre

**PHOMSAVANH** 

Feuille de match partiellement remplie à posteriori par l'AS FNI

#### La Commission des litiges a auditionné les personnes suivantes :

- M. Bachir ALLAK licence n° 422759, dirigeant de l'équipe AS FNI
- M. Alexandre PHOMSAVANH licence n° 56611, dirigeant de l'équipe AS NOOR B

Après étude des différentes pièces du dossier et audition des personnes présentes, il a été confirmé qu'aucune feuille de match n'a été remplie avant le coup d'envoi ce qui contrevient à l'article 1.2 du règlement. Par ailleurs, le dirigeant de l'AS NOOR B confirme les insultes et menaces de violences physiques proférées par son joueur. À noter également l'absence de rapport dudit joueur malgré la demande expresse de la Commission. En conséquence, la Commission décide :

- Match perdu par pénalité pour les 2 équipes
- Compte tenu de la non-identification du joueur, suspension de 4 mois avec sursis pour le dirigeant de l'AS NOOR B, Alexandre PHOMSAVANH article 44 tableau A ligne 7.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Bureau d'Appel Régional dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 37 du règlement des compétitions de football à 11 en Île-de-France et en vertu de l'article 19 du règlement disciplinaire de la FSGT.

#### AS PLUS LOIN Z / SPARTIATE

#### DOSSIER N° 92/2324-002

Pièces du dossier : Rapport du capitaine de l'AS PLUS LOIN Z, Matteo AMGHAR - Rapport du dirigeant de l'équipe SPARTIATE, Cem CAMBUDAK – Témoignage de Maxime MARCHON de l'équipe Réal de Martine

#### La Commission des litiges a auditionné les personnes suivantes :

- Nikola KRTOLICA licence n°182651, dirigeant de l'équipe AS PLUS LOIN Z
- Paul DULEY-HAOUR licence n°343147 de l'équipe AS PLUS LOIN Z
- Cem CAMBUDAK licence n° 379895, dirigeant de l'équipe SPARTIATE

Excusé: Matteo AMGHAR – licence n°343148 de l'équipe AS PLUS LOIN Z

Absent : CHIFA Ahmed – licence n°346908 de l'équipe SPARTIATE

Après étude des différentes pièces du dossier et audition des personnes présentes, il en ressort que la rencontre n'a pas été jusqu'à son terme et qu'aucune feuille de match n'a été faite rendant impossible l'identification des protagonistes. La Commission décide :

- Match perdu par pénalité aux 2 équipes
- Mise en garde sévère à l'ensemble de l'équipe SPARTIATE pour leur manque de fair-play et comportement contraire à l'état d'esprit du football autoarbitré.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Bureau d'Appel Régional dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 37 du règlement des compétitions de football à 11 en Île-de-France et en vertu de l'article 19 du règlement disciplinaire de la FSGT.



# Bureau d'Appel Régional. Réunion du 18 OCTOBRE 2023

En raison des difficultés d'organisation en présentiel l'appel de décision à traiter, le B.A.R. a décidé de gérer ce dossier par voie de visioconférence.

## Dossier n°6 Championnat du Samedi-Après Midi - Groupe B - J15 - Match du 15/04/2023 PEROU-UNI FC - ETOILE ROUGE

#### Membres du B.A.R présents :

Alain GIBEAU (Comité 94), Fred SAFRAOUI (Comité 93), Pascal LAVILLE (Comité 75)

#### <u>Personnes convoquées</u>:

PEROU-UNI FC	ETOILE ROUGE
LARA CASTANO Jerson Daniel (joueur) Présent	MENUEL Julien (délégué) Présent
COCHACHI SANCHEZ Jim Erick (joueur) Présent	
RIVERA RUIZ Felix Alexis (joueur) Excusé	ARBITRE
CLAVO DIAZ Hugo (délégué) Présent	LANFRANCA Bernard Présent

#### 1ère instance:

Comité FSGT 94 - Commission de discipline de 1ère instance - PV dans le bulletin Avant Centre n°14 du 17/05/2023 diffusé le 17/05/2023. Information de la décision aux clubs par voie de bulletin.

#### Décisions prises :

Suspension pour une durée de 6 mois en application de l'article 44 B21 pour les joueurs suivants :

- -LARA CASTANO Jerson Daniel
- -COCACHI SANCHEZ Jim Erick
- -RIVERA RUIZ Felix Alexis

#### Appel:

Demande recevable de PEROU-UNI FC. Celui-ci porte sur la durée de suspension des joueurs ci-dessus.

#### Eléments du dossier :

- -Feuille de match
- -Rapport de l'arbitre

#### Décision du Bureau d'Appel Régional :

Après avoir pris connaissance des éléments du dossier et auditionné les personnes présentes, le B.A.R. a décidé à l'unanimité de confirmer les sanctions de M. COCHACHI SANCHEZ et M. RIVERA RUIZ et de réduire la sanction de M. LARA CASTANO à 4 mois.

M. LARA CASTANO sera requalifié à la date du 15/11/2023.

Aussi, nous tenons à rappeler aux dirigeants de PEROU-UNI FC ses droits et devoirs figurant dans le règlement football.

La présente décision est susceptible d'un recours auprès du CNOSF, chargée de la commission de conciliation (article L141-4 du code du sport). La saisine du CNOSF est un préalable obligatoire (article R141-5 du code du sport). Celle-ci doit être effectuée dans les 15 jours suivants la notification et la publication de la décision contestée (article R141-15 du code du sport)





# **BREVET FÉDÉRAL** D'ANIMATION FSGT **FOOTBALL**

Du Samedi 25 novembre 2023 au Jeudi 16 mai 2024

Les footballs FSGT en région parisienne représentent plus de 1000 équipes et plus de 17000 adhérents. L'essentiel de la formation des animateurs, entraîneurs et responsables d'équipes s'opère sur le tas et dans les clubs. La FSGT propose une action de formation pour développer et reconnaître les compétences et l'expérience de tous ceux qui encadrent ces équipes.

**INFORMATIONS & CONTACTS:** 

Ligue Île-de-France FSGT: 01 49 42 23 42 / lif@fsgt.org

Comité FSGT 94: 01 49 87 08 50

WWW.FSGT.ORG

WWW.SPORTETPLEINAIR.FR

















La FSGT est une fédération omnisports. Le Brevet Fédéral d'Animation est un diplôme organisé sur plusieurs activités. Le tronc commun est l'ensemble des séquences communes à ces formations. Elles représentent l'ensemble des connaissances et des compétences communes d'un animateur FSGT, quelle que soit son activité.

Le tronc commun contient des séquences sur la connaissance de la FSGT, la pédagogie générale, la vie associative et la réglementation.

### **OBJECTIFS & FINALITÉS DE LA FORMATION**

- > Disposer d'un diplôme reconnu qui garantit la reconnaissance des compétences pédagogiques et techniques à animer, encadrer, initier la pratique de toutes les formes de football de l'enfant à l'adulte, en toute sécurité.
- > Renforcer les capacités des stagiaires à développer des formes de pratiques visant à responsabiliser les adhérents, au service de la vie associative des clubs.

#### **CONTENUS DE FORMATION**

- 7 séquences spécifiques de 2 ou 3 heures chacune en distanciel (visio) ou en présentiel.
- Gestion de groupe et des conflits
- Sécurité, physiologie, anatomie et santé
- Connaissance des publics
- Observation et analyse de match Outils d'observation et mise en situation
- Construction et animation d'une séance/mise en situation pédagogique (4 séances pratiques)
- Initiation et découverte du Walking foot

Et une journée de tronc commun organisée par la Ligue Île-de-France FSGT.



## CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME

Participer aux 7 modules sur une ou deux saisons...

- Pour obtenir le brevet fédéral il faudra participer aux 7 séquences, l'évaluation étant continue.
- Un livret de formation est ouvert lors de la première participation à un des 7 modules. Si à la fin de la saison 2023/2024 un ou plusieurs modules ne sont pas acquis, le ou la stagiaire pourra s'inscrire aux modules qui lui manquent lors de la saison 2024/2025.



#### COÛT

40€ - Ce montant prend en compte les frais pédagogiques et le matériel remis au stagiaire.



#### **PUBLIC VISÉ**

Entraîneurs, animateurs, joueurs capitaines d'équipes de tous les footballs (foot en salle, foot auto arbitré à 7, foot à 11, foot jeunes, Walking Foot).

Débutants ou confirmés.

Licenciés FSGT, âgés de 16 ans minimum.

**BREVET FÉDÉRAL D'ANIMATION FSGT** FOOTBALL - PAGE 2/3







#### DATES DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

Les séances en salle se dérouleront au comité FSGT du Val de Marne à Ivry sur Seine (94) ou au siège de l'ES Vitry à Vitry sur Seine (94). Les séquences sur le terrain se dérouleront dans le cadre du stage d'entraîneurs du club de l'ES Vitry durant la 2° semaine des vacances de Pâques.

#### JOURNÉE TRONC COMMUN

#### **SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023**

au siège du comité FSGT Val-de-Marne

10h-17h (animation LIF FSGT)

- Pédagogie générale
- Responsabilité juridique
- · Vie et projet associatif
- Connaissance de la FSGT

#### **JEUDI 14 DÉCEMBRE 2023**

à Vitry-sur-Seine

19h-22h (animation: TV - FB)

- Positionnement
- Pratique et pédagogies

#### **MARDI 9 JANVIER 2024**

à Vitry-sur-Seine

19h-22h (animation: TV - FB)

- Observer un match pour mieux agir
- Analyser des rapports de force et adopter une stratégie

#### **MARDI 6 FÉVRIER 2024**

à Vitry-sur-Seine

19h-22h (animation: AC - FB)

- Construire un projet de groupe et d'équipe
- Gérer et animer un groupe
- Prévenir et gérer des conflits

#### **JEUDI 14 MARS 2024**

à Vitry-sur-Seine

19h-22h (animation TV - MH)

• Connaissance des publics

#### MARDI 16, MERCREDI 17, JEUDI 18 AVRIL 2024

à Vitry-sur-Seine

19h-22h (animation : AC + à définir) :

- La séance d'entraînement : principes et méthode, une séance sur le terrain encadrée par les formateurs
- Mise en situation pédagogique (sur le terrain)
- Publics u14-u16-u18

#### **JEUDI 16 MAI 2024**

à Vitry-sur-Seine

19h-22h (MG + à définir)

- Analyse et évaluation de tests de condition physique adulte et jeunes
- · Santé, physiologie et préparations physiques adaptées

+ Date à déterminer pour une initiation et découverte du Walking Foot (sur le terrain)

FLASHER CE QR CODE
POUR VOUS INSCRIRE
À LA FORMATION!







**BREVET FÉDÉRAL D'ANIMATION FSGT** FOOTBALL - PAGE 3/3



# Suspensions

NOM DU CLUB	NOM DU JOUEUR	LICENCE	A COMPTER	JUSQU'AU	COMMENTAIRES
ASCFC MONTREUIL A	BARROIS JEAN PIERRE	953110	16/04/2023	16/01/2024	Suspendu pour 9 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
ACOLYTES MARLUSSIENNE	BEN SALEM HAIDER	435449	15/09/2023	15/11/2023	Suspendu pour 2 mois et 6 mois avec sursis
AS ESTORIL	BENZIADI BOUBAKARE SIDIK	934807	05/03/2023	05/12/2023	Suspendu pour 6 mois
TITANES CHILE FC	BRIONES Ramon	383231	14/10/2023		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
PEROU-UNI FC	COCHACHI SANCHEZ JIM ERICK	905502	15/04/2023	15/01/2024	Suspendu pour 9 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
AS PLUS LOIN A	COVI KEMI	962052	18/03/2023	18/12/2023	Suspendu pour 9 mois
USMT BOISSY HEMISPHERE	CROCHERAY SAMUEL	55767237	03/07/2019		Une interdiction définitive de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions et manifestations sportives autorisées par une fédération délégataire ou organisées par une fédération agréée
CS CHILI	DE OLIVEIRA DYLAN ANTHONY	55767880	18/02/2023	18/08/2024	Suspendu pour 18 mois Suspendu pour 18 mois (Article 44, Tableau B, Alinéa 25)
CLUB 92 CMCAS	DJABALLAH SID AHMED	909108	15/09/2023	15/11/2023	Suspendu pour 2 mois. Décision du B.A.R. Article 44- A8
CS CHILI	FLOREZ VALENCIA SEYF	959437	18/02/2023	18/02/2025	Suspendu pour 24 mois (Article 44, Tableau B, Alinéa 26)
RC BONDY	FODIL KARIM	911008	09/06/2023	09/11/2023	Suspendu pour 5 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
MAJESTICS UNITED	GERNET DYLAN	55672533	22/06/2022	22/06/2028	Suspendu pour 72 mois voies de fait et circonstances aggravantes
PARIS LATINO FC	GIRALDO JOHN JAER	940336	06/06/2023	06/12/2023	Suspendu pour 6 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
BOCA JUNIOR	GRISALES BATIOJA SEBASTIAN	820951	16/04/2023	16/01/2024	Suspendu pour 6 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
COLOMBIA FOOT	GRISALES LOPEZ Erminson	192823	29/09/2023	29/01/2024	Suspendu pour 4 mois
FC CHOISY LE ROI VS	HAMDANI Abdelkader	219604	27/10/2023		Suspendu, en attente de décision
ES CHEMINOTS COLOMBES A	Joueur inexistant	360936	16/06/2023	16/12/2023	Suspendu pour 6 mois
RC BONDY	LABEAU NICOLAS	911015	15/05/2023	15/05/2024	Suspendu pour 12 mois
PEROU-UNI FC	LARA CASTANO JERSON DANIEL	947344	15/04/2023	15/11/2023	Suspendu pour 7 mois (suite à décision du B.A.R.)



# Suspensions suite

NOM DU CLUB	NOM DU JOUEUR	LICENCE	A COMPTER	JUSQU'AU	COMMENTAIRES
ACOLYTES MARLUSSIENNE ESPOIRS	LE POGAM GAETAN	55613518	15/09/2023	15/11/2023	Suspendu pour 2 mois et 10 mois avec sursis
ES CHEMINOTS COLOMBES B	LEOTURE Cedric	202221	15/09/2023	15/11/2023	Suspendu pour 2 mois. Décision B.A.R. Article 44-A10
PARIS LATINO FC	MENDEZ VELASQUEZ JHONNATAN	900417	02/06/2023	02/01/2024	Suspendu pour 7 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
CM AUBERVILLIERS E	MESSANI RABAH	43319	11/03/2023	11/11/2023	Suspendu pour 8 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
CLUB 92 CMCAS	NAAK Abderezak	262770	04/11/2023		Suspendu, en attente de décision
MAJESTICS UNITED	NEROVIQUE YOHAN	815406	22/06/2022	22/06/2028	Suspendu pour 72 mois voies de fait et circonstances aggravantes
PEREIRA	PARRA ARMANDO	955857	26/09/2022	26/11/2023	Suspendu pour 14 mois
PEROU-UNI FC	RIVERA RUIZ FELIX ALEXIS	947573	15/04/2023	15/01/2024	Suspendu pour 9 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
US IVRY JJ ROUSSEAU	RODRIGUES DELGADO Ennaldir	320505	14/10/2023	14/11/2023	Suspendu pour 1 mois, cf Article 44 Tableau A Alinéa 4
ALL BLACKS 92	SAOUDI MOUAD	937435	19/02/2023	21/02/2024	Suspendu pour 12 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
MAJESTICS UNITED	SIONIS NORI	811254	22/06/2022	22/06/2029	Suspendu pour 7 ans - voies de faits et circonstances aggravantes
ETOILE ROUGE	TAGZOUT ILYES	55560256	10/12/2022	10/03/2024	Suspendu pour 15 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
FC NOISY LE SEC	THIAM DEMBA	55623052	28/01/2023	28/01/2025	Suspendu pour 24 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
MAJESTICS UNITED	TRAORE BABA	831075	22/06/2022	22/06/2027	Suspendu pour 60 mois voies de fait sur adversaires
BOCA JUNIOR	VALDERRAMA GALLEGO ESTEBAN JORGE	820952	16/04/2023	16/10/2024	Suspendu pour 12 mois + période de neutralisé inclus DELAUNE
AMERICA CALI	VILLAGARRA Joan	429771	31/10/2023		Suspendu pour 3 matches pour avoir joué en étant suspendu.
MAJESTICS UNITED	YATTE YAHYA	55766289	22/06/2022	22/06/2029	Suspendu pour 7 ans - voies de faits et circonstances aggravantes

